

2026-3139
2026-08-27

GROUPE	12	ACARICIDE
--------	----	-----------

VENDEX^{MD} 50W ACARICIDE EN POUDRE MOUILLABLE

Pour les plantes ornementales, les plantes de pépinières et les concombres et tomates de serre

750 g

ATTENTION POISON

COMMERCIALE-AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: Oxyde de fenbutatin 50%

No D'ENREGISTREMENT 16309 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PLANT PRODUCTS INC.
615 COUNTY RD 18
LEAMINGTON, ONTARIO
N8H 3V5
Tel: 519-326-9037

2026-3139
2026-08-27

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Vendex 50W Acaricide en poudre mouillable peut être utilisé pour la suppression du tétranyque à deux points et du tétranyque de l'épinette qui s'attaquent aux plantes ornementales et aux plantes de pépinières (en serre et à l'extérieur). Le Miticide VENDEX 50WP assure la suppression efficace des tétranyques à deux points qui infestent concombres et tomates de serre. Le Miticide VENDEX 50WP n'est pas très nuisible pour les acariens bénéfiques et n'est pas toxique pour les abeilles. Ce produit peut être utilisé avec des pulvérisateurs hydrauliques conventionnels ou des dispositifs de faible volume de nébulisation au sol. Mé langez le Miticide VENDEX 50WP avec de l'eau en agitant vigoureusement; agiter le mélange pendant la pulvérisation. Si on laisse reposer le mélange, celui-ci doit être agité de nouveau avant d'être utilisé. Ce produit ne doit être appliqué que de la manière recommandée sur cette étiquette.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets

MODE D'EMPLOI ET APPLICATIONS

Vendex 50W Acaricide en poudre mouillable peut être utilisé comme suit:

PLANTES ORNEMENTALES ET PLANTES DE PÉPINIÈRES

Pour supprimer les tétranyques à deux points et les tétranyques de l'épinette sur les plantes ornementales et le matériel de pépinière (de serre et extérieur), appliquez 50 à 100 g de Miticide VENDEX 50WP dans 100 litres d'eau. Commencez l'application dès l'apparition des acariens et répétez selon la fréquence nécessaire pour assurer la suppression. La dose la plus forte ne devrait être utilisée que pour supprimer les fortes concentrations d'acariens.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

CONCOMBRES ET TOMATES DE SERRE

Pour supprimer les tétranyques à deux points sur les concombres et tomates de serre, appliquez 50 g Miticide VENDEX 50WP dans 100 litres d'eau. L'ajout d'un agent épandeur-adhésif adéquat produira généralement une meilleure suppression des tétranyques à deux points sur ces cultures. Commencez l'application dès l'apparition des tétranyques à deux points et répétez selon la fréquence nécessaire pour assurer la suppression. N'appliquez pas ce produit aux concombres dans les 3 jours précédant la récolte, ou aux tomates dans les 5 jours qui précèdent la récolte.

REMARQUE

1. Bien que l'innocuité de Vendex 50W Acaricide en poudre mouillable ait été démontrée sur une grande variété des plantes ornementales les plus communes, et sur des variétés de concombres et de tomates de serre. Appliquer le produit sur quelques plants d'abord, avant de procéder à un traitement global. Dans des conditions normales de croissance en serre, tout dommage susceptible de se produire deviendra apparent dans les 48 heures qui suivent l'application.
2. Il est essentiel que le produit couvre bien tout le feuillage, surtout l'envers des feuilles. Il faut donc augmenter le débit et la pression de pulvérisation à mesure que la plante croît et que le feuillage devient plus dense.
3. Ne pas traiter les plantes lorsqu'elles sont stressées (par exemple, après le repiquage de jeunes pousses) ou quand il fait plus de 32 °C à l'intérieur de la serre. Il est préférable de faire les applications le soir.
4. N'appliquez ce produit que jusqu'au stade de poussée des boutons des chrysanthèmes et

2026-3139
2026-08-27

jusqu'au stade de pré-bractée des poinsettias.

Ne pas retourner dans la zone traitée, ni permettre à quiconque d'y retourner, dans les 12 heures suivant l'application du produit. Attendre au moins 48 heures avant de retourner dans la zone traitée pour y effectuer des activités manuelles comportant un important contact foliaire

Pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer ce produit par calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser ce produit en gouttelettes d'un diamètre inférieur à la classification moyenne de l'ASAE. Fixer la hauteur de la rampe de pulvérisation à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Zones tampons sans pulvérisation :

Les méthodes de pulvérisation suivantes N'EXIGENT PAS l'aménagement d'une zone tampon sans pulvérisation : pulvérisateur manuel, pulvérisateur à dos, pulvérisateur intercalaire à écrans protecteurs, traitement localisé, bassinage du sol et incorporation dans le sol.

Respecter les zones tampons sans pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, ruisseaux, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, marais, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons sans pulvérisation (mètres) requises pour protéger les habitats :			
		d'eau douce d'une profondeur :		estuariens ou marins d'une profondeur :	
		inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m
Pulvérisateur agricole*	Plantes ornementales et matériel de pépinière	30	4	10	5

* Dans le cas d'un pulvérisateur agricole, il est possible de réduire les zones tampons sans pulvérisation au moyen d'écrans de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon sans pulvérisation figurant sur l'étiquette de 70%. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à moins de 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon sans pulvérisation figurant sur l'étiquette de 30%.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Ce produit peut être mélangé avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit

2026-3139
2026-08-27

suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette. Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Plant Products Inc au 1-519-326-9037 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, Vendex 50W Acaricide en poudre mouillable acaricide contient un acaricide appartenant au groupe 12. Toute population d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à l'acaricide Vendex 50W Acaricide en poudre mouillable et à d'autres acaricides du groupe 12. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces acaricides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux acaricides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Vendex 50W Acaricide en poudre mouillable
- ou les acaricides du même groupe 12 avec des acaricides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des acaricides provenant d'un groupe différent et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides ou les acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à PLANT PRODUCTS INC. à 519-326-9037.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Corrosif. Ce produit peut causer des dommages aux yeux et causer l'irritation de la peau. Évitez le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Évitez de respirer la poussière ou le brouillard causé par la pulvérisation du produit. Ce produit est nocif lorsqu'il est ingéré. Évitez la contamination des aliments. Ne pas nourrir ou faire paître les animaux sur les cultures de couverture traitées. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Porter un pantalon long et une chemise à manches longues, des chaussettes et des

2026-3139
2026-08-27

chaussures ainsi que des gants résistant aux produits chimiques durant l'application. De plus, porter un respirateur approuvé par le NIOSH et des lunettes protectrices pendant l'application avec un pulvérisateur manuel ou pendant le mélange et le chargement et les activités de nettoyage ou de réparation. Porter aussi un casque résistant aux produits chimiques durant l'application sur frondaison. Si le pesticide s'infiltre sous les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Aussitôt que possible, bien se laver avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres.

Ne pas appliquer ce produit de sorte qu'il entre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls les manipulateurs portant l'équipement de protection individuelle sont autorisés dans la zone d'application.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

EMPÊCHER les rejets, effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres qui contiennent ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau. Pour plus de renseignements à ce sujet, consulter l'organisme de réglementation provincial.

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et conditions propices au ruissellement, mentionnons des pluies abondantes, une pente de modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (p. ex. les sols compactés, à texture fine ou pauvres en matières organiques, comme l'argile).

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle,

2026-3139
2026-08-27

de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: L'endommagement probable des muqueuses peut contre-indiquer l'utilisation du lavage gastrique. Des mesures peuvent s'imposer afin d'éviter le choc circulatoire, la dépression respiratoire et les convulsions.

ENTREPOSAGE

Le produit ne doit être gardé que dans son contenant original, à l'écart des autres pesticides, engrais, et aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ce produit ne doit pas être utilisé ou entreposé dans ou à proximité des résidences. Garder le contenant fermé.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajoutez les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.